

Conseil Communal du 22 octobre 2020

Interpellation au collège quant à la situation des marchés hebdomadaires

Depuis de nombreux mois, je suis interpellé sur l'état des marchés hebdomadaires au sein de la Commune.

Quelques mois après l'installation du collège, Madame l'Echevine en charge des marchés hebdomadaires a pris la décision de changer de prestataire.

Force est de constater que l'état des marchés hebdomadaires est tout bonnement catastrophique.

Place de la vaillance, il demeure trois ambulants. Place de la Résistance, un.

L'état de propreté dénoncé le mois dernier n'aide pas pour rendre le marché attractif ?

Madame l'Echevine avait beaucoup critiqué la gestion précédente des marchés mais force est de constater qu'en faisant du passé table rase, les résultats ne sont pas plus concluants.

Mes questions sont donc les suivantes :

- Quel est la raison ayant justifié le changement de concessionnaire ?
- Pourquoi avoir repris le prestataire qui ne convenait pas préalablement ?
- Quelles garanties a-t-il donné pour redynamiser les marchés ?
- Quel budget consacre-t-il pour faire connaître les marchés ?
- Une réunion régulière est-elle organisée avec le concessionnaire pour lui faire part des desideratas de la commune ?
- De nouveaux ambulants sont-ils prévus ?

Je vous remercie

Christophe DIELIS

Interpellation de Monsieur Christophe DIEELIS, conseiller communal, concernant la situation des marchés hebdomadaires.

En mai 2019, la concession pour les trois marchés hebdomadaires arrivait à son terme.

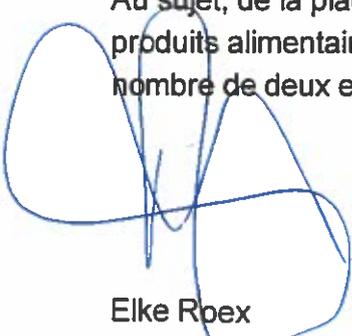
Il a donc été décidé de faire un appel à candidats uniquement pour le marché de la place de la Vaillance pour lequel 2 offres ont été remises. Les deux candidats étaient les Établissements Charve et la Fédération des artisans de Belgique (F.A.B.)

L'offre des établissements Charve était plus qualitative par rapport à la F.A.B. Ils ont été désigné pour une période de 2 ans.

Différentes rencontres ont déjà eu lieu depuis la reprise de la concession. Il a notamment été abordé la question des ambulants. Les anciens ambulants ont été repris et des nouveaux ambulants ont fait des essais. Les Établissements Charve ont même proposé des périodes d'essais, à titre gratuit, aux nouveaux ambulants.

Lors de la période de déconfinement à la fin du printemps, nous avons également proposé à certains ambulants qui n'avaient pas pu reprendre leur activité sur de plus grands marchés de venir à celui de la place de la Vaillance.

Au sujet, de la place de la Résistance, la Commune a autorisé des ambulants vendant des produits alimentaires de l'ancien marché à venir les samedis sur la place. Ceux-ci sont au nombre de deux et payent une redevance à la Commune.



Elke Roex

Echevine du développement économique